

PARIS XIII

EPREUVE A OPTION :**DROIT PENAL GENERAL ET SPECIAL**

**RAPPEL :** Vous ne devez traiter ce sujet que si vous avez choisi l'option DROIT PENAL GENERAL ET SPECIAL à l'épreuve écrite de caractère pratique lors de votre inscription à l'examen.

**SUJET :****Résoudre le cas pratique suivant :**

Nono, Dédé et Fifi rêvent d'argent facile. Voilà plusieurs mois qu'ils se réunissent régulièrement pour mettre au point une escroquerie de grande envergure qui leur permettrait de remplir leurs comptes en banque. Néanmoins, après avoir pris des renseignements sur leurs éventuelles victimes, préparé leurs identités d'emprunt, et acheté quelques panoplies destinées à les faire passer pour honorables, ils réalisent que leur projet est trop risqué, et se résignent bien malgré eux à y renoncer. Mais les trois compères sont tenaces et, très vite, un nouveau plan voit le jour : profiter du nouvel emploi de Dédé au grand magasin pour dévaliser le rayon informatique. Rapidement, le plan conçu est mis en œuvre : Dédé, dont la fonction consiste à décharger les camions des fournisseurs à leur arrivée et à ranger les marchandises dans la réserve du magasin, dépose les produits informatiques nouvellement arrivés dans un recoin du parking. Là, Nono attend pour les charger dans le coffre de sa camionnette. Pendant ce temps, Fifi fait le guet au bout d'une allée de parking. Aussitôt l'opération terminée, Nono file stocker les produits en lieu sûr.

Le soir venu, les trois vieux frères se retrouvent pour partager le butin. C'est alors que les choses se gâtent. Chacun réclamant plus que sa part, le ton monte très vite. Excédé par les prétentions de Nono, Dédé ne se contient plus et se jette sur lui armé de l'un des ordinateurs volés espérant bien l'assommer, et obtenir ainsi enfin un moment de silence. Mais c'était sans compter sur Fifi, qui s'interpose et parvient à désarmer Dédé. Le butin est finalement réparti à parts égales, et les trois amis se quittent heureux.

Sur le chemin du retour, au volant de sa camionnette, Nono rêve à tout ce qu'il va pouvoir s'offrir une fois le matériel revendu. Mais il roule trop vite et, à l'entrée de la commune de Pouls, il ne voit pas Lulu qui traversait la route sur un passage piéton et le renverse. Celui-ci est très grièvement blessé. Informé de l'accident, le maire de Pouls ne dissimule pas son inquiétude. En effet, plusieurs riverains l'avaient averti du danger qu'il y avait à placer un passage piéton à la sortie d'un virage, sans signalisation ni éclairage particuliers. Il regrette de ne pas avoir prêté attention à ces demandes et craint d'avoir des ennuis. D'autant plus que Lulu, conduit à l'hôpital, décèdera des suites de l'accident. En effet, malgré ses très graves blessures, l'interne de garde a omis de le transférer dans l'unité de soins intensifs, lui ôtant ainsi toute chance de survie.

Vous examinerez les risques pénaux encourus, tout au long de ces aventures, par chacun des protagonistes.